

### **Énoncé des qualifications**

Le Gouvernement de la République du Botswana a l'honneur de proposer la candidature de Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng à l'élection des membres de la Commission consultative pour l'examen des candidatures au poste de juge de la Cour pénale internationale (CPI).

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng répond pleinement aux exigences définies dans le cadre de référence de la Commission consultative adopté par l'Assemblée des États-Parties dans sa résolution ICC-ASP/10/Res.5, par. 19, et modifié par les résolutions ICC-ASP/13/Res.5, annexe III, et ICC- ASP/18/Res.4, annexe II. Elle possède des compétences et une expérience reconnues tant en droit pénal qu'en droit international.

Depuis 2019, Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng occupe les fonctions de juge au Tribunal administratif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et elle a été nommée Vice-présidente du Tribunal en 2020. Ce tribunal, situé à Gaborone, au Botswana, applique le droit international administratif et les normes correspondantes.

Avant sa nomination à la CPI, Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng était juge à la *High Court* du Royaume de Swaziland et de la République de Gambie ainsi que magistrate dans les tribunaux du Botswana.

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng possède une expérience tant en droit pénal qu'en procédure pénale puisqu'elle a été magistrate, juge de la *High Court* et juge de la CPI, pendant plus de 20 ans. Avant de rejoindre la CPI, elle a exercé les fonctions de Commissaire au sein de la Commission Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, (un organe quasi judiciaire) à l'Union africaine, de 2003 à 2009. La Commission est le principal organe ayant reçu mandat de promouvoir et protéger les droits de l'homme et des peuples sur le continent africain. Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng est de ce fait compétente dans le domaine du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire. Elle a également été présidente de la Commission de 2007 à 2009 lorsqu'elle a rejoint la CPI.

Au fil des années, elle a acquis une expertise dans divers domaines du droit, notamment en matière de crimes sexuels et autres crimes à l'encontre des femmes et des enfants, de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, de génocide et de crime d'agression.

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng a acquis de solides compétences concernant les réparations et la protection des victimes et des témoins. À la CPI, elle a présidé de nombreuses affaires présentées devant la Section préliminaire et devant la Section des appels, et a été juge-présidente à la CPI (jugement définitif sur le fond dans l'affaire *Ngudjolo Chui*). Elle a également siégé lors du jugement définitif d'appel sur le fond dans les affaires *Bemba, Bemba et al.*, et *Lubanga*. Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng a siégé lors du jugement définitif sur le fond des réparations dans les affaires *Lubanga*, *Katanga* et *Al Mahdi*. Au total, elle a participé à 492 ordonnances, décisions et jugements, ce qui fait d'elle la seule juge de la CPI ayant participé à toutes les affaires portées devant la Cour pendant la durée de son mandat.

De mars 2012 à mars 2015, Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng a exercé la fonction de Première Vice-présidente de la CPI, ce qui lui a permis de renforcer ses connaissances du fonctionnement de la Cour. En cette qualité, elle a également présidé le Groupe de travail sur les enseignements tirés de la CPI.

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng a également été membre d'un comité d'examen chargé d'analyser les règlements du Bureau du conseil public pour la Défense et du Bureau du conseil public pour les victimes. Les recommandations formulées par le comité en faveur de la consolidation du mandat de ces deux entités ont été adoptées par l'Assemblée des États Parties.

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng est aujourd'hui encore membre d'organisations régionales et internationales actives dans le domaine des droits de l'homme et du droit international, de l'état de droit et du droit pénal, telles que la Commission internationale de juristes, la Commission internationale des personnes disparues et l'Association internationale des femmes juges.

### **Formation**

Depuis 2009, Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng est membre d'un groupe de personnalités internationales qui forment les juges d'Afrique de l'Est sur la question des crimes internationaux, sous les auspices de l'Institut pour les services de sécurité à Prétoria (République d'Afrique du Sud) et de la Commission internationale des juristes, à Genève (Suisse).

Mme la juge Sanji Mmasenono Monageng et l'Association internationale des femmes juges (IAWJ), dans le cadre du Programme mondial de l'IAWJ, ont assuré la formation de femmes juges sur diverses thématiques, comme le droit international, le droit des droits de l'homme et la gestion des affaires d'extorsion sexuelle.

Au fil des années, elle a présenté de nombreux écrits, entres autres sur le droit international pénal, dans le cadre de multiples événements. Elle a également joué un rôle actif dans les échanges d'idées sur la coopération des États en participant à des séminaires, en rédigeant des articles et en intervenant en tant que représentante de la CPI lors de nombreuses activités diplomatiques.

### **Expérience professionnelle**

**2019 – aujourd'hui : Juge, Tribunal administratif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) - Gaborone, Botswana**

**2020 – aujourd'hui : Vice-présidente, Tribunal administratif de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC)**

2009 – 2018 : Juge, CPI

2012 – 2018 : Juge, Section des appels, CPI

2014 – 2015 : Présidente, Section des appels, CPI

2009 – 2012 : Juge, Section préliminaire, CPI

- 2008 – 2008 : Juge, *High Court* (Haute Cour) du Royaume de Swaziland, sous les auspices du Secrétariat du Commonwealth
- 2006 – 2007 : Juge, *High Court* (Haute Cour) de la République de Gambie, sous les auspices du Secrétariat du Commonwealth
- 2003 – 2009 : Commissaire, Commission africaine sur les droits de l’homme et des peuples
- 2007 – 2009 : Présidente, Commission africaine sur les droits de l’homme et des peuples
- 1997 – 2005 : Fondatrice et directrice Générale du Conseil de l’Ordre des avocats du Botswana
- 1987 – 1997 : Magistrat, tribunaux de la République du Botswana

### **Détachements**

- Janvier – mars 2005 : Détachement auprès du Conseil de l’Ordre des avocats d’Angleterre et du Pays de Galles, Londres, Royaume-Uni
- Septembre 2005 : Une semaine en résidence comme maître de conférences à l’Université Brandeis, Boston (États-Unis) à l’occasion de la conférence sur le pouvoir et la responsabilité en matière de fourniture des preuves dans les affaires de violations des droits de l’homme intitulée « *Telling the Story: Power and Responsibility in Documenting Human Rights Violations* ».
- Février – mars 1998 : Détachement auprès du Conseil de l’Ordre des avocats du Zimbabwe, Harare, République du Zimbabwe
- Mars – Mai 1994 : Détachement en tant qu’adjointe du *Chief Adjudication Officer* à la Mission d’observation des Nations Unies en Afrique du Sud, Johannesburg, République d’Afrique du Sud.

### **Awards**

- 2014 : Prix des droits de l’Homme décerné par l’Association internationale des Femmes juges (IAWJ) pour une carrière judiciaire exemplaire, un engagement en faveur de la protection et de la promotion des droits de l’homme, des droits des femmes et des droits des enfants et une carrière remarquable au service des institutions nationales et internationales des droits de l’homme.
- 2013 : Ordre présidentiel de l’Honneur, décerné par le président de la République du Botswana pour ses mérites éminents au service de la République du Botswana.
- 2012 : Prix des droits de l’homme, Consortium africain des droits de l’homme, Gaborone, République du Botswana.

### **Affiliations**

- Association internationale des femmes juges, Washington, États-Unis d’Amérique et antenne du Botswana

- Commissaire - Commission internationale des juristes, Genève, Suisse.
- Commissaire - Commission internationale des personnes disparues, La Haye, Pays-Bas.
- *Southern African Litigation Centre*, Johannesburg, Afrique du Sud
- *Chartered Institute of Arbitrators*, Londres, Royaume-Uni (*Fellow*).

### **Éducation**

- 2015 – 2016 : Diplôme d'arbitrage commercial international, *Chartered Institute of Arbitrators*, Londres, Royaume-Uni (*Fellow*)
- Juin – juillet 2007 : Cours de droit pénal international, Centre Grotius pour les études de droit international, Université de Leiden, La Haye, Pays-Bas
- Juin 1996 : Cours d'administration des tribunaux, RIPA International, Londres, Royaume-Uni
- 1982 – 1987 : Licence de droit, Université du Botswana, Gaborone, République du Botswana

\*\*\*\*\*